

AVIS N° 178 - 2018 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

SOCIETE AFRICAINE DE CREDIT AUTOMOBILE DE CÔTE D'IVOIRE

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la SOCIETE AFRICAINE DE CREDIT AUTOMOBILE DE CÔTE D'IVOIRE procédera au fractionnement de ses actions (symbole : SAFC).

L'opération de fractionnement se déroulera selon les modalités suivantes :

- la date effective du fractionnement des actions est fixée au **lundi 24 décembre 2018** ;
- le rapport de fractionnement est de **vingt-cinq (25) actions nouvelles pour une (1) action ancienne** ;
- la valeur nominale de l'action passera de 10 000 FCFA à 400 FCFA ;
- le nombre d'actions composant le capital de la société passera de 324 790 à 8 119 750 ;
- la valeur théorique de l'action fractionnée sera publiée par Avis de la BRVM, dans le Bulletin Officiel de la Cote, le **vendredi 21 décembre 2018**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège au (225) 20 32 66 85 / (225) 20 32 66 86, ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 28 novembre 2018

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Etudes, de la Stratégie et du
Développement du Marché,
Chargé de l'Intérim

Birahim DIOUF

